



## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par les projets décrits ci-dessous :

**Le conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a adopté, à sa séance ordinaire, tenue le 7 mai 2013 à 19 h, les projets de résolution sur les projets particuliers suivants :**

1. Projet particulier PP27-0176 dont l'objet est de modifier le Règlement de plan d'ensemble 8203 qui a permis la construction et l'occupation d'un édifice commercial situé du côté nord de la rue Sherbrooke, entre les rues Jacques-Porlier et De Contrecoeur, en vue d'agrandir le bâtiment localisé au 9405, rue Sherbrooke Est (dossier 1120603013).
2. Projet particulier PP27-0183 modifiant le projet particulier PP27-0108 dont l'objet a été de déroger au Règlement 95-188 qui a permis l'occupation à des fins de lieux de culte du bâtiment situé au 9015, rue Bellerive, afin de permettre le maintien des balcons faisant saillie à plus de 1,5 mètre dans la marge avant, pour un projet résidentiel localisé du côté ouest de la rue Desmarteau, près de la rue Bellerive (dossier 1130603005).
3. Projet particulier PP27-0184 dont l'objet est de permettre l'usage « traiteur » pour les bâtiments situés aux 9219-9225 et 9231-9237, rue De Grosbois (dossier 1135092003).

**Une assemblée publique de consultation se tiendra le 4 juin 2013, à 18 h, à la salle du conseil de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1) et la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., c. C-11.4).**

Au cours de cette assemblée, les projets particuliers ainsi que les conséquences de leurs adoptions seront expliqués. Le conseil d'arrondissement entendra également les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Les projets particuliers contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Les projets particuliers et les plans de zones sont disponibles pour consultation au Bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 6854, rue Sherbrooke Est, de 8 h 30 à 16 h 30.

**DONNÉ À MONTRÉAL, CE 14<sup>E</sup> JOUR DE MAI 2013**

**M. Magella Rioux**  
**Secrétaire d'arrondissement**